Québec
Gouvernement du Québec
Le premier ministre

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite au dépôt d'une pétition par la députée d'Argenteuil, Mme Agnès Grondin, le 4 février 2021. La pétition demande au gouvernement du Québec de poursuivre les discussions entamées avec les grandes sociétés propriétaires de parc de poteaux afin d'accélérer le processus d'octroi des permis et ainsi contribuer au déploiement rapide et efficace des services Internet à haut débit filaire à Saint-Adolphe-d'Howard et dans les autres régions du Québec.

L'accès à l'Internet haute vitesse constitue un élément déterminant pour la vitalité de nos régions, le fonctionnement et la compétitivité des entreprises, de même que pour l'école à distance et l'accès à certains services publics.

Tel que je m'y suis engagé, le gouvernement veut offrir un service internet haute vitesse à tous les Québécois d'ici la fin du premier mandat. Mon équipe travaille à pied d'œuvre pour mettre en place le cadre nécessaire à l'atteinte de cet objectif.

Le travail se poursuit avec les différents intervenants concernés pour faire lever les obstacles qui freinent les projets d'Internet en région. La mise sur pied d'une table de coordination pour accélérer le traitement des demandes de permis d'accès aux infrastructures de soutènement, et les allègements annoncés grâce aux travaux de la table, en sont un exemple probant. Les résultats sont déjà au rendez-vous : la réalisation du projet de Cogeco à l'Estérel en est un bon exemple. Il a permis d'offrir Internet haute vitesse à plus de 800 foyers.

Nous allons poursuivre nos efforts au cours des prochains mois. Nous comptons évidemment sur l'implication de tous les partenaires.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Legault